

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Tommy Recco, le prix de la tortue

Bonjour, si vous avez lancé ce podcast, c'est peut-être pour vous changer les idées et oublier la rentrée, pour vous évader et pour découvrir de nouveaux horizons.

Et si vous pensiez déjà à vos prochaines vacances, avec Qatar Airways, vous préférez la détente sur une plage paradisiaque, partir pour un safari, découvrir l'ambiance unique d'une capitale, avec Qatar Airways, voyager vers plus de 160 destinations à travers le monde et profiter dès maintenant d'offres spéciales.

Alors rendez-vous sur QatarAirways.com pour réserver et en attendant le départ, place à votre podcast.

Une affaire criminelle aujourd'hui, l'affaire criminelle la plus incroyable que je connaisse, l'affaire Tommy Reco, qui commence en Corse et sur laquelle planent d'un bout à l'autre un parfum très étrange, mystique, le mauvais sort, même si au bout, ce Tommy Reco qui se cherche des excuses, est un tueur en série de la pire espèce, et d'ailleurs à l'heure où je vous raconte cette histoire, il est en prison depuis 37 ans, c'est donc l'histoire du plus vieux prisonnier de France que je vais vous raconter aujourd'hui.

Et juste après, j'ai invité Guy Morel, sa femme et l'une des victimes de Tommy Reco, et vous verrez 38 ans après, il garde pour Reco une haine féroce.

Voici donc cette histoire que j'ai écrite avec Thomas Au Dois, réalisation Céline Le Brun.

Européen, Christopher Delathe.

Cette histoire commence à Propriano en Corse du sud dans les années 60, quand c'est encore un petit port de pêche, un décor de carte postale mais sans les cartes postales, justement, les pinsoues de continent n'ont pas encore débarqué.

Et un matin d'octobre 1960, le garde-pêche de Propriano, Joseph Casabianca, a disparu. Sa femme appelle les gendarmes.

Bon Joseph, il fait presque nuit, il est pas rentré, son bateau est à sa place, mais sa moto n'est pas là.

Les gendarmes se mettent donc à la recherche du garde-pêche Casabianca, et vers dix heures du soir, il tombe sur sa moto sur le bord de la route.

Alors il se garde, et à la lumière de leur torche, il inspecte les environs, et notamment la plage, qui est juste en dessous, et il tombe sur un cadavre, et ce cadavre, il le reconnaît tout de suite.

C'est Joseph Casabianca, le garde-pêche.

Il a reçu une décharge de chevrentine, mais c'est pas tout.

Il a été massacré, la tête est crasée, le corps couvert de blessure, on s'est acharné, et près du corps, il y a une douille, une douille de fusil de chasse.

Et aussi des débris de couleurs vertes, on dirait des morceaux de crosse, on l'a achevé à coups de crosse, il en faut de la rancœur pour finir un homme à coups de crosse.

À Propriano, tout le monde connaissait Joseph.

Est-ce qu'il a été tué, par des pêcheurs, des braconniers qui l'auraient dérangé ?

Oh ! On a du mal à le croire, le garde-pêche Casabianca n'était pas bien méchant et surtout pas le genre à déranger des braconniers, il n'avait jamais mis un seul PV de toute sa carrière.

Et assez vite, la rumeur désigne un coupable, un enfant du village, Joseph Tomarego que

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Tommy Recco, le prix de la tortue

tout le monde appelle Tommy, et qui se trouve être le fiolo du garde-pêche. Il paraît qu'il a une carabine peinte en vert, et pourtant, il était aux obsèques de son parrain.

Il a même porté le cercueil.

Sur le moment, ça ne va pas plus loin que la rumeur.

Mais un mois plus tard, fin novembre, le propre frère de Tommy, Pierre Pierre Régo, se présente à l'agent d'Armerie, et à son tour, il balance Tommy.

J'ai des choses à vous raconter, le 29 octobre, je vais pas vous mentir, on me reconnaît avec Tommy au large, on pêchait à la dynamite, tout le monde fait ça par ici, je ne vous l'apprends pas.

Et puis à un moment donné, on s'est rendu compte que Joseph Casabianca, il nous avait vu.

Tommy s'allumit dans une colère noire, il a dit de me cacher dans ma cabine, il a démarré le bateau, il a foncé jusqu'à la plage, et on a constaté, et j'ai entendu des éclats de voix, et puis un coup de feu, et puis Tommy est remonté dans le bateau, et on est reparti au large, et il a jeté le fusil à la mer.

Incroyable, Pierre Régo vient de balancer son frère, alors qu'en principe, ils sont assez parables, comme quoi l'Omerta, la fameuse Omerta, parfois c'est un mythe.

Bon, eh bien on va arrêter Tommy, et il l'avoue, figurez-vous, il confirme tout ce que dit son frère, ou oui il a tué son parrain, d'un coup de fusil, et ensuite il l'a massacré à coup de crosse avant de lui défoncer la tête avec une grosse pierre de 30 kilos.

Après ses aveux, il est conduit chez le juge, et devant le juge il confirme, et donc c'est plus qu'un assassinat, il a aussi commis des actes de barbarie, les coups de crosse, les coups de pierre, c'est une circonstance aggravante, pourquoi ?

Personne ne comprend, tout le monde les connaît Régo, ils ont la plus grande poissonnerie du village, le père pêche, la mère est à la caisse, ils ont 11 enfants, 7 garçons et 4 filles, tout le monde les connaît, ce sont des enfants du village, et puis les Régo, ce sont des gens qui ont connu des drames, un enfant mort en bas âge, et un fils de 20 ans, mort dans un accident de la route, et la Tommy qui assassine le garde-pêche son parrain, mais quelle malheur, quelle malheur, ce qui fait que quand Tommy se rétracte quelques jours après, parce qu'il se rétracte, les gens sont plutôt soulagés, il dit au juge Alors, c'est pas moi qui tué Joseph Casabianca, je suis innocent de tout, j'ai rien à voir dans cette histoire, ouf, une bonne partie du village préfère croire à son innocence, qu'il soit innocent, arrange tout le monde en fait, sauf que le juge ne croit pas du tout à ce revirement, du tout, et il le renvoie devant la cour d'assises, le procès de Tommy Régo s'ouvre en décembre 1962, et là soyons clairs, il risque la peine de mort, et tout le clan Régo est là, la mère Micheline, en tête, qui dit et qui répète « Mon fils, mais c'est un âge mon fils, mon fils est qu'il ose à » Sauf qu'à la fin, Tommy Régo est condamné à mort, condamné à la décapitation, il sauve sa tête, il est gracié par le général de Gaulle, sa peine est alors commuée en réclusion criminelle à perpétuité, mais tout de même, quelle malédiction pour cette famille, deux enfants morts, et maintenant Tommy qui est condamné à la prison à vie, qu'aucun de sort, et qu'aucun de sort, et là, il faut que je vous affranchisse, il faut que je vous raconte

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Tommy Recco, le prix de la tortue

ce que disent les gens de Propriane sur cette malédiction qui frappe la famille Réco. On raconte qu'à la fin des années 20, il y a donc 40 ans, le père Réco aurait trouvé une tortue géante échouée sur la plage de Propriane, que tout le monde voulait la remettre à l'eau, cette tortue, mais que lui le père, il lui a coupé la tête, craque, et il a gardé la carapace, dont il a fait un berceau qui a vu grandir ses 11 enfants, ça serait pour ça que le sort s'acharne sur eux.

Je vous dis ce que raconte les gens, cette famille est frappée par une malédiction, la malédiction des Réco.

Vous y croyez ? Peu importe, eux, ils y croient, et ça n'est pas ce qui se passe 10 ans plus tard en 1979 qui va les faire changer d'avis.

Vous peut-être, en revanche, le 29 avril 1973, 10 ans après la condamnation de Tommy, un autre de ses frères, Ernest ou Saint Réco, s'embrouille avec son beau frère en revenant d'une plongée, et PAM ! le beau frère le descend d'un coup de fusil.

La malédiction ! Je suis comme vous, j'ai un peu de mal avec ces choses-là, mais quand vous aurez entendu la suite...

Car ça n'est pas fini ! Trois ans après la mort d'Ernest ou Saint, un autre des frères Réco est assassiné.

Pierre, celui qui, justement, avait dénoncé Tommy, il est abattu sur la plage par deux hommes cagoulés, on parle à l'époque d'un règlement de compte amoureux.

Mais pour les gens, ça n'est que la suite de la malédiction, encore un qui meurt pour avoir grandi dans la carapace de la tortue assassinée.

Et ça continue.

Quelques temps plus tard, c'est Francine Réco, l'une des soeurs de Tommy, qui tombe dans l'escalier et qui se tue.

C'est un accident, mais c'est le cinquième des 11 enfants Réco à mourir.

Et si on ajoute Tommy qui est en prison, ça fait 6 enfants sur le carreau.

Alors vous n'y croyez toujours pas ? A la malédiction des Réco ?

Écoutez plutôt la suite, qui débute par la libération de Tommy.

Après 17 ans de cabane, lui qui avait échappé à la peine de mort et dont la peine avait été commuée en perpétuité, sort de prison le 7 novembre 1977.

Il a 43 ans et la seule chose qui lui est interdite par le juge, c'est de remettre les pieds en corse.

Tommy Réco s'installe donc à Marseille, où il trouve un emploi de livreur chez un marchand de matériel de plongée, avec une zone de livraison qui s'étend à tout le sud de la France.

Il est apprécié de ses collègues.

Il a la confiance de son patron, c'est un modèle absolu de réinsertion, on pourrait même dire de rédemption.

Rédemption.

Tu parles, 2 ans plus tard, se déroule un événement qu'on ne relie pas tout de suite à Tommy Réco.

Le 23 décembre 1979, 2 jours avant Noël, le supermarché mammoth de Bézié est victime d'un hold-up.

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Tommy Recco, le prix de la tortue

Il était environ 13 heures lorsque 3 hommes, le visage découvert, sont entrés dans le centre commercial de la Dulague à Bézié.

Parmi la foule des clients, ils se sont rendus discrètement vers la salle des coffres.

Pendant que l'un des gangsters entrait dans la pièce, les deux autres faisaient le guet devant la porte.

Dans ce bureau qui sert de salle des coffres, 3 jeunes caissières comme tous les jours à la même heure étaient en train de comptabiliser la recette de la matinée.

Les obligants à ouvrir le coffre fort, le gangster n'a pas hésité à tuer froidement les 3 employés d'une balle dans la tête.

Elle s'appelait René Chameilloux, Sylvette Morel et Josette Alcaraz.

Elles avaient toutes les 3 moins de 30 ans.

Elles ont été abattues à bout portant, ou 357 magnumes, une balle chacune dans le panne.

Et à l'un des corps portent des traces de coups.

Je vous passe la polémique qui suit sur la sécurité dans ce supermarché et dans les supermarchés en général.

Assez vite, on se dit que le ou les tueurs devaient connaître l'endroit.

Des convoyeurs de fonds, des employés d'une société de surveillance.

Bon, les services de police, l'hypothèse du tueur solitaire est celle qui revient le plus souvent.

Plus précisément, un familier du centre commercial qui a tué 200 froids pour ne pas être reconnu.

M. Lyon, le directeur de l'hypermarché, qui, hier après-midi, en compagnie d'un des responsables nationaux de la société Mammouth, a rendu visite aux familles des 3 victimes, penche lui aussi pour cette hypothèse.

Personne, naturellement, ne pense que ça pourrait être le livreur de matériel de plongée. Personne.

Trois semaines plus tard, le 18 janvier 1980, dans une villa de carcérane près de hier dans le quartier chic de la Californie, on retrouve 3 cadavres.

Le propriétaire de la villa, M. Le Goff, sa fille de 11 ans, Sandrine et leur voisin

M. Koutri.

Ils baignent tous les 3 dans une mare de sang.

Ils ont pris une pâle chacun.

Mais que faisait le voisin ? J'ai M. Le Goff.

On interroge sa femme et on apprend que, juste avant d'être abattu, la petite Sandrine a tenté de joindre sa mère là où elle travaille.

La mère était déjà partie, mais elle a eu une de ses collègues et elle lui a dit ceci.

Mon papa est un ingé ? Y a M. qui s'attaque à lui ? C'est le cousin de René, il est très énervé.

J'ai peur qu'il veuille tuer papa.

Café, la collègue.

Comme la mère venait de partir et y avait pas de portable en 1980, elle a cherché

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Tommy Recco, le prix de la tortue**

dans la nuit le nom des voisins et elle les a appelés.  
Et le voisin M. Koutri est allé voir et il a été buté lui aussi.  
Donc, donc cette enquête ne démarre pas sans billes.  
La petite Sandrine avant de mourir a donné un nom à la collègue de sa mère.  
Elle a parlé du Cousin de René.  
À partir de cette phrase de ce prénom, les gendarmes ont interpellé deux Renés.  
Le premier est un cousin éloigné de la famille, le second travaillé avec M. Le Goff à la capte.  
Depuis ce matin, les gendarmes vérifient minutieusement leur emploi du temps.  
La troisième personne entendu est un homme de 35-40 ans prénommé Tony et c'est le cousin d'un des deux Renés.  
Et pour les gendarmes, c'est le suspect numéro 1.  
D'abord, ils ont appris qu'un vieux contentieux l'opposé à M. Le Goff.  
Ensuite, Tony a contre lui un lourd passé judiciaire, une condamnation pour homicide et un séjour récent à la prison des Beaumètes.  
Enfin, il y a l'arme du crime, un revolver P38 de gros calibre, une arme de tueur presque de professionnel.  
Or, hier soir, chacune des trois victimes a été tuée par une seule balle dans la tête.  
Tommy Réko le retour.  
17 ans après sa condamnation à mort, le voilà à nouveau mêlé à une affaire de meurtres et là, là, c'est un triple meurtre.  
La malédiction ? Un peu facile, non ? La perversion ? Plutôt.  
Le voilà en tout cas en garde à vue.  
Et pour l'instant, il n'y, il n'y absolument.  
Il n'est jamais allé dans cette villa de carcérane, jamais.  
Dans l'espoir de provoquer un déclic, le gendarme lui glisse sous le nez, le journal du jour avec à la une la photo de la petite Sandrine, 11 ans, tuée à carcérane.  
Ça ne lui fait aucun effet.  
Et là, à travers la vitre, Tommy Réko voit passer sa cousine.  
Eh, c'est ma cousine, ça, monsieur.  
Et qu'est-ce qu'elle fait là, ma cousine ?  
Eh bien, on l'interroge, on l'inconvoquait à cause de ce que tu as fait, alors tu vas nous le dire.  
Bon, d'accord, à toi je vais le dire, mais je ne veux pas que tu prennes dans la machine à écrire.  
Le bruit des touches, ça me fait mal à la tête.  
Le gendarme accepte.  
Voilà.  
C'est bien moi qui ai tiré à carcérane.  
D'abord, j'ai tué le père, mais parce qu'on s'est disputé, le coup est parti, quoi.  
Ensuite, le voisin et la gamine, mais j'ai tiré dessus pour qu'ils ne me dévancent pas, c'est tout.  
C'est l'hier soir, après plus de 36 heures interrogatoires que Tommy, la suspecte numéro

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Tommy Recco, le prix de la tortue

1 aurait avoué le triple crime de carcérane dont l'origine serait une rivalité amoureuse.

Tommy, 46 ans, reprochait à M. Le Gogh de lui avoir pris sa maîtresse.

Il serait venu lui demander des comptes vendredi.

La corèle aurait mal tourné et Tommy aurait abattu M. Le Gogh de 2 balles dans la nuque, puis il aurait tué M. Coutri, le voisin a venu porter secours et enfin la petite cendrine pour qu'il n'y ait pas de témoin.

Et l'arme du crime, il dit qu'il l'a jeté au bord de la route, sur le chemin du retour.

On fouille, on ne trouve rien.

Les aveux de récaux sont, comme on dit, circonstanciés.

Il décrit les trois meurtres, un par un, avec beaucoup de détails.

Mais ce qui est troublant, c'est sa froideur, quand il raconte, il ne manifeste aucune émotion et encore moins d'excitation, comme on en ressent parfois, face aux tueurs en série.

Il est disons atypique, ce Tommy récon.

De toute façon, dès le lendemain, il se rétracte, comme il l'avait fait en 1960, après le meurtre du garde-pêche.

On l'a forcé à avouer.

Mieux.

Il accuse les gendarmes de l'avoir frappée et même de l'avoir violée.

Il dit qu'il lui entend foncer un manche à baler dans les fesses pour l'humilier.

Et d'ailleurs, il porte plainte pour coups et blessures et pour viols.

Pour mettre fin à cette pantalonade, les gendarmes lui font passer des examens médicaux.

Il a bien des égratignures et des griffures sur le visage, mais il a très bien pu se les faire lui-même.

Et par ailleurs, il a une perforation au tympan de son oreille gauche.

Il dit que c'est une gifle que les gendarmes lui ont donné.

Mais ça peut être aussi le résultat d'un coup de feu ou la conséquence d'une plongée puisqu'il est plongeur.

Son anus s'est regardé à la loupe, aucune trace de viol, aucun traumatisme.

À part ça, entre temps, les gendarmes ont fait le lien avec la tuerie du mammoth de Bézié.

Car il y a des similitudes entre les deux affaires.

Le même mode opératoire, les trois caissières du supermarché de Bézié et les trois victimes de la villa de Carquérane ont été abattues d'une seule balle dans la tête, aboutant.

Mais comme il vient de se rétracter dans l'affaire de Carquérane, il ne faut pas compter sur ses aveux pour le mammoth de Bézié.

Il faudrait mieux trouver des preuves.

Et d'abord, est-ce que c'est la même arme qui a servi dans les deux affaires ?

On donne à un expert en ballistique les balles retirées des six corps, les trois de Bézié et les trois de Carquérane.

Eh bien c'est la même arme.

La voilà, la preuve, c'est donc Tomy Réko qui a tué les trois caissières de Bézié et les trois de la villa de Carquérane.

Ça paraît clair.

## [Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Tommy Recco, le prix de la tortue

Et d'ailleurs dès le lendemain, dans les journaux, Réko se fait traiter de tueur en série.

Il y a sa photo en grand, c'est lui qui les a tués, tous les six, pas de doute.

Entre-temps, pour sa défense, Réko a enrôlé la star du barreau de Marseille, celui que l'on surnomme le renard argenté à cause de sa chevelure, Maître Lombard.

Et Paul Lombard vient rappeler que son client s'est rétracté pour le triple meurtre de la villa.

Alors c'est peut-être la même arme, ça il ne le conteste pas, mais ça ne permet pas de l'accuser des six meurtres.

C'est quelqu'un d'autre, c'est tout.

Ensuite, Lombard fait parler le patron de Tomy Réko, censé être le garant de sa moralité.

Tomy Réko a travaillé deux années pour moi, je peux vous dire que c'était un garçon exemplaire, un employé modèle, d'ailleurs il a toute ma confiance, et ni moi ni mes collègues ne souhaitons la lui retirer aujourd'hui.

Le patron fera marche arrière quand il découvrira qu'en fait, pendant deux ans, Tomy Réko a détourné de l'argent, il l'a volé pendant tout le temps où il a travaillé chez lui.

Mais il a raison Paul Lombard, pour l'instant, en dehors des aveux, il n'y a rien dans ce dossier, il en faut beaucoup plus pour le renvoyer devant une cour d'assises.

À chaque fois que le juge fait venir Réko au palais, il y a des dizaines et des dizaines de personnes dehors qui hurlent « À mort, à mort ». Au milieu desquelles, bien sûr, on retrouve les amis des six victimes.

S'il l'avait sous la main, il le lâcherait.

D'ailleurs une fois, les gens dehors se jettent sur Réko juste au moment où il monte dans le fourgon, et il s'en faut de peu qu'il prenne un lion.

Et ensuite, ces maîtres Lombard, qui se fait secouer, heureusement qu'un journaliste s'interpose, lui aussi, il a failli être lynché.

Au mois de mai 1981, un an et demi après la tuerie de Bézié, une preuve tombe du ciel.

Le journal a publié un article sur l'enquête, et un homme appelle l'APJ de Montpellier.

Il se souvient de Réko à cause de ses yeux, bleus, fonds de piscine, comme sa belle-sœur.

Le juge veut organiser un tapissage derrière une vitre certain, maître Lombard s'interpose.

« Je m'y oppose formellement ! Allons donc ! La photo de mon client fait la une de tous les journaux ! Ce monsieur n'aura aucun mal à le reconnaître ! C'est une pantalonade ! »

Il n'a pas tort.

De toute façon, le juge commence à y voir plus clair, sur ce qui s'est passé au mammoth de Bézié.

Depuis qu'il sait que, 6 mois avant le drame, Réko a livré personnellement une combinaison de plongée à un comptable du magasin.

C'est à ce moment-là qu'il repère les lieux, c'est là qu'il localise la salle où les caissières comptent leur argent.

Ensuite, le juge organise une reconstitution au supermarché, mais ça, c'est un fiasco complet.

Réko refuse de descendre du fourgon de police, puisqu'il est innocent.

Qu'est-ce que vous voulez qu'il reconstitue ? Donc, pas de reconstitution.

**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Tommy Recco, le prix de la tortue**

Quelques temps plus tard, je vous le signale comme ça, et vous en ferai ce que vous voudrez. Un autre frère Réko, Antoine, est condamné à 30 ans de réclusion criminelle pour le viole et le meurtre de deux campes.

La tortue ?

En prison, Tommy Réko s'est fait pousser les cheveux, façon Jésus-Christ, aux yeux bleus.

Et c'est comme ça qu'il se présente à son procès à Traguignan, le 6 juin 1983.

Il se prend pour Jésus-Christ avec ses longs cheveux bruns qui lui tombent dans le dos.

Joseph Thomas dit, Tommy Réko fait sensation dès qu'il apparaît dans le box désaccusé.

Je suis innocent, y'en l'a-t-il ? Je suis innocent à 100% comme l'était notre Seigneur Jésus-Christ.

Je suis le bouc émissaire idéal. Le Président avoue se fâcher, on ne peut plus arrêter l'accusé.

Le procès de Tommy Réko vire d'entrée au Pugilat.

Les familles des victimes l'insultent et lui répond.

On fait venir les experts psychiatres, est-il fou ?

Il est normal, sans venir dire les experts, Tommy Réko ne souffre d'aucune anomalie.

Il n'est ni pervers, ni démons et il n'a aucune image pathologique, comme on dit.

Pour mieux connaître l'accusé, on n'a pas les inés sur les moyens.

4 examens psychiatriques, 2 examens psychologiques, 2 enquêtes de personnalité et un scanner.

Tout cela pour en arriver à la seule conclusion qui intéresse les jurés, Réko est responsable de ses actes.

Maître Lombard conteste avec vigueur.

Réko se prend pour le Christ. C'est bien la preuve qu'il n'est pas normal.

Et puis, ma ma Réko vient à la barre. C'est quelque chose, ça.

Parce que c'est elle la mère de tous ses enfants morts et de ce fils monstrueux qui aurait tué cette personne.

C'est elle qui a posé ses bébés à par un tous ses bébés dans cette carapace de tortues.

Il y a très peu d'accusés qui ne craquent pas lorsqu'on fait comparer leurs propres mères devant une cour d'acises.

Tommy Réko, assez comme les autres, il a pleuré.

Je suis innocent, maman, à 100% mais personne ne veut me croire d'hileur, toi.

Et la vieille madame Réko le regarde et calmement lui dit, je sais, mon petit, je sais.

En fait, à soir, le témoin, c'est la vraie maman, petite, toute de noire vêtue, ainsi chue sur ses cheveux blancs, serré en arrière.

Tout ce qui tombe, déclarer le nomblé, c'est pour les Réko.

Vous savez, M. le Président, dans la famille, on en a eu des malheurs.

Et après, maman Réko demande au Président d'aller embrasser son fils, réprobation dans la salle, mais elle y va quand même.

La fin du procès est à la hauteur du reste.

Maître Kolar va plaider pour la famille de l'une des caissières assassinées.

Et la Réko se met à chanter dans son box.

Parole, parole, parole, parole, parole, parole, parole, parole.

La tête de Gilbert Kolar.

L'avocat général, on est en 1983, n'y va pas par quatre chemins.

Je regrette à maire Maman de ne pas pouvoir requérir la peine de maman.



**[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / [BONUS] - Tommy Recco, le prix de la tortue**

Je ne vous le cache pas.

Il demande perpète, avec 18 ans de sûreté.

Le délibéré est très court, 1h45.

Et Joseph Thomas Réko dit Tommy est reconnu coupable des six meurtres et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, mais sans peine de sûreté.

À quoi bon ?

Puisqu'il y est toujours en prison, actuellement détenu au centre de détention de Borgaux, en Corse.

On ne l'a jamais laissé sortir.

Il est le plus vieux prisonnier de France.

Une dernière pour la route.

Mama Réko est morte aujourd'hui, à l'âge de 75 ans.

Et vous savez où ?

Au beau milieu du chemin de Croix, à Lourdes.